



L'INSTITUT EUROPÉEN D'INNOVATION ET DE TECHNOLOGIE (EIT)

L'Excellence au service de l'Innovation



MENTIONS LÉGALES

Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*): 00 800 6 7 8 9 10 11

(*Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Luxembourg : Office des publications officielles des Communautés européennes, 2008

ISBN 978-92-79-09309-8

© Communautés européennes, 2008
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Printed in Belgium

Imprimé sur papier blanchi sans chlore

TABLE DES MATIÈRES

L'Institut Européen d'Innovation et de Technologie –
l'Excellence au service de l'Innovation

- 2 L'Innovation est notre avenir
- 4 L'EIT – un moteur pour l'innovation
- 8 L'EIT – une structure innovante
- 12 L'EIT – au service de tous
- 16 Bien commencer

L'Innovation pour la croissance et l'emploi

L'innovation est cruciale pour notre avenir. Dans l'économie mondialisée du XXI^e siècle, la croissance, la compétitivité et le bien-être social de l'Europe dépendront en grande partie de sa capacité à innover. L'Institut Européen d'Innovation et de Technologie (EIT) est une nouvelle initiative qui a pour ambition de devenir un porte-drapeau pour l'excellence, en aidant l'Europe à libérer son potentiel d'innovation.

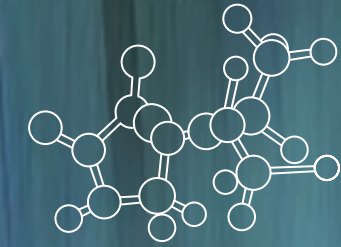
Dans une économie mondiale toujours plus compétitive, le succès dépend de plus en plus de la capacité des entreprises et des sociétés à innover. Pourtant, l'Europe pourrait encore faire mieux dans ce domaine. En matière d'innovation, l'UE est à la traîne derrière d'autres concurrents, en particulier les États-Unis et le Japon. L'EIT a été conçu en vue de combler cet écart en matière d'innovation, l'« innovation gap ». S'inscrivant dans le cadre de la stratégie de Lisbonne pour la croissance et l'emploi, l'EIT constitue ainsi un des jalons d'une stratégie plus large de mobilisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation au service de tous les citoyens européens. Il répond à la demande publique et aux besoins de l'économie de la connaissance du XXI^e siècle.

« L'EIT renforcera la compétitivité de l'Europe sur la scène mondiale. Il libérera le potentiel d'innovation européen. »
José Manuel Barroso,
Président de la Commission européenne



Que faut-il pour innover?

L'innovation n'arrive pas comme par enchantement. Elle a besoin d'un terrain fertile pour se développer. L'ingrédient essentiel de cet environnement propice à l'innovation est l'intégration des trois éléments du triangle de la connaissance : enseignement supérieur, recherche et innovation.

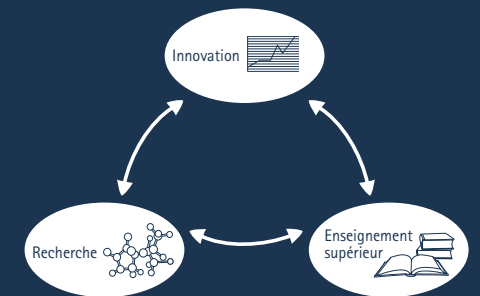


L'innovation n'est pas un processus linéaire, mais découle de l'interaction des trois éléments du triangle de la connaissance. Seule la collaboration entre le monde universitaire, celui de la recherche et des entreprises permet de générer les meilleures idées et de les concrétiser sur le marché. Au sein de l'Union européenne, ce triangle demeure souvent fragmenté : alors que l'Europe dispose d'un réel potentiel en matière d'innovation, elle peine à exploiter les résultats de ses travaux de recherche. Pourquoi?

- Masse critique insuffisante : les systèmes européens d'enseignement supérieur et de recherche sont trop fragmentés, ce qui conduit à une dispersion des efforts d'innovation.
- Manque de centres d'excellence de premier plan : il existe trop peu d'universités européennes de premier plan et de renommée internationale.
- Faible implication des entreprises : le niveau d'implication des entreprises dans l'enseignement supérieur et la recherche est insuffisant.
- Structures de l'enseignement supérieur et de la recherche : les structures traditionnelles tendent à étouffer les initiatives à vocation entrepreneuriale et à empêcher toute réponse rapide aux besoins sociaux et économiques.
- Fuite des cerveaux : les environnements de travail ne parviennent pas à attirer et à retenir les meilleurs talents en Europe.
- Manque d'attention accordée aux signaux du marché : il faut une innovation davantage axée sur les utilisateurs et une approche anticipative pour les marchés porteurs.
- Manque de fonds : le financement privé de l'enseignement supérieur et de la R&D est insuffisant.

L'EIT entend pallier ces carences et offre un environnement apte à stimuler l'innovation.

Le triangle de la connaissance



L'INNOVATION EST NOTRE AVENIR

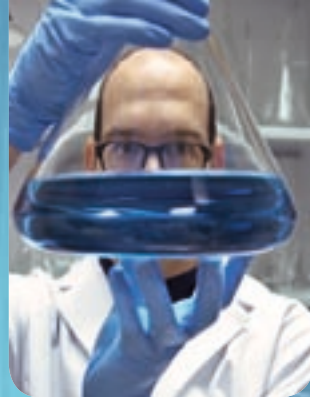
Intégration du triangle de la connaissance

L'EIT est la première initiative européenne qui intègre pleinement les trois éléments du triangle de la connaissance. L'EIT améliorera la compétitivité de l'UE en partant de la base, c'est-à-dire en réunissant les ressources de premier plan dans les secteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et des entreprises, et en les amenant à collaborer de façon totalement intégrée. De la sorte, l'EIT favorisera l'innovation dans des domaines présentant un intérêt socio-économique fondamental.

L'EIT répond à la fragmentation du paysage européen de la connaissance en établissant un nouveau modèle de collaboration innovant. Les interactions au sein de l'EIT seront caractérisées par une véritable intégration des trois éléments du triangle de la connaissance. L'EIT incorpore le monde des entreprises dans toutes les activités de la connaissance, tout en rendant plus accessibles aux entreprises les découvertes du monde universitaire et de la recherche.

L'EIT encouragera et promouvra l'innovation. Ses instruments de base seront la recherche et l'enseignement stratégiques inter- et transdisciplinaires dans des domaines revêtant un intérêt essentiel pour l'économie ou la société, ainsi que l'exploitation, au profit de tous les citoyens, des résultats de la connaissance ainsi générés. L'institut réunira une « masse critique » de ressources humaines et matérielles, attirant et retenant les investissements du secteur privé dans l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche et développement. De plus, il rassemblera des étudiants en Master, des doctorants et des chercheurs à tous les stades de leur carrière, provenant tant du secteur scientifique que du monde des entreprises.

L'ambition est de faire de l'EIT un modèle de référence en matière d'innovation, en promouvant de nouvelles formes de collaboration entre les organisations partenaires intervenant dans le triangle de la connaissance et en contribuant à la modernisation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans l'Union européenne.



L'EIT

- encourage et promeut l'innovation
- réunit une « masse critique » de ressources humaines et matérielles
- attire et retient les investissements du secteur privé dans l'innovation
- rassemble les étudiants et les chercheurs
- offre un modèle de référence en matière d'innovation.

« L'Institut Européen d'Innovation et de Technologie offre la possibilité de rapprocher la rhétorique sur l'innovation d'une action pragmatique et volontariste. L'Europe et le reste du monde sont de plus en plus confrontés à des défis auxquels aucun institut, aucun organisme et aucun pays ne peut répondre seul. L'EIT offre une occasion unique de rassembler les meilleurs cerveaux d'Europe en vue de relever des défis tels que le changement climatique et la dépendance énergétique... Pour améliorer le potentiel d'innovation de l'Europe, il est devenu essentiel de renforcer le partage et le transfert des connaissances et d'encourager une coopération plus efficace entre les instituts de recherche, le monde universitaire et les entreprises. »

Philippe de Buck, Secrétaire Général de BUSINESSEUROPE

L'enseignement supérieur tourné vers l'innovation

Les nouvelles compétences et les nouveaux talents sont fondamentaux pour renforcer le potentiel d'innovation de l'Europe. C'est pourquoi l'enseignement supérieur fait partie intégrante de l'approche de l'EIT, qui va au-delà des mentalités traditionnelles et offre de nouvelles possibilités tant aux étudiants et aux universités qu'aux entreprises.

Il est bien connu que l'enseignement supérieur a jusqu'à aujourd'hui été le grand absent des partenariats pour l'innovation. Pourtant, les nouvelles idées ont besoin de nouvelles compétences et de nouveaux talents pour se développer. L'EIT répond à cette exigence en intégrant totalement l'enseignement supérieur en son sein et en faisant de cette intégration l'une des caractéristiques distinctives de sa démarche.

L'EIT insufflera le changement au sein des établissements d'enseignement supérieur en promouvant des programmes d'études innovants et des approches inter- et transdisciplinaires. Il facilitera également la participation et la coopération étroite des entreprises dans l'élaboration de ces nouveaux programmes, pour que les étudiants disposent de compétences entrepreneuriales et des connaissances requises en matière de gestion du risque et de l'innovation.

En outre, les établissements d'enseignement supérieur partenaires pourront proposer des Masters et des Doctorats portant le label « EIT ». Ce label constituera une garantie de qualité et témoignera de l'excellence et du caractère innovant de l'action de l'EIT dans le domaine de l'enseignement supérieur.

L'EIT

- insuffle le changement au sein des établissements d'enseignement supérieur
- facilite la coopération étroite des entreprises dans le développement de nouveaux programmes d'études
- propose des Masters et des Doctorats portant le label « EIT »



« Si l'Europe est à l'avant-garde des études de pointe, nous avons également besoin d'une population qui dispose des connaissances et des compétences requises par les modes de production actuels. Tel est le travail de l'enseignement supérieur... L'EIT créera des partenariats stratégiques entre les meilleurs innovateurs, entrepreneurs, chercheurs, doctorants et post-doctorants européens, qui appréhendent parfaitement tant le monde académique que celui des entreprises et joueront un rôle de relais. »

Ján Figel', Commissaire pour l'Education, la Formation, la Culture et la Jeunesse



Transformer les résultats de la connaissance en réussites commerciales

La connaissance est le cœur de l'innovation. Seul le partage de la connaissance entre ceux qui la génèrent et ceux qui l'appliquent ouvre de nouveaux horizons. L'EIT renforcera la capacité de l'Europe à transformer les résultats de l'enseignement supérieur et de la recherche en innovations bénéfiques pour l'ensemble de la société et des entreprises. Il fera figure de modèle pour la promotion d'une innovation « ouverte » et le partage des connaissances entre les trois composantes du triangle de la connaissance.



Si l'Europe excelle dans la production de la connaissance de pointe, elle peine à transformer les fruits de la connaissance en nouveaux avantages socio-économiques. Pour faire la différence, la connaissance doit être appliquée et transférée à ceux qui la transforment en débouchés pour les entreprises et pour la société entière.

Grâce à son approche innovante, l'EIT a pour ambition de devenir un modèle de référence. Il insufflera le changement et accélèrera le processus de partage et de transfert des connaissances au sein des institutions et organisations existantes.

La participation des entreprises à tous les niveaux

L'EIT encouragera un haut degré de participation des entreprises à tous les niveaux, y compris dans sa structure de gouvernance. En promouvant une mentalité entrepreneuriale, l'EIT contribuera à orienter les activités de la recherche et de l'enseignement supérieur vers les besoins de l'économie.

Promouvoir de nouveaux débouchés commerciaux : PME, start-ups, spin-offs

La transformation de nouvelles idées en débouchés commerciaux sera l'une des mesures du succès de l'EIT. L'EIT mettra en place les incitations et l'ingénierie financière propices au développement commercial, notamment par le biais de sociétés « start-up » (jeunes pousses), « spin-off » et de PME. Les fonds privés, le capital-risque et les fonds rotatifs pour les start-up innovants joueront un rôle essentiel de moteur pour l'esprit d'entreprise, l'innovation et la création d'emplois.

La mobilité pour les chercheurs et les étudiants

Le partage et le transfert des connaissances ne sont pas uniquement virtuels : ils ont une dimension humaine très marquée. De fait, l'une des méthodes les plus efficaces de partage de la connaissance est la mobilité du personnel entre l'enseignement supérieur, les instituts de recherche et l'industrie.

L'EIT sera un véhicule essentiel pour la promotion de la libre circulation de la connaissance, souvent appelée la « cinquième liberté », complétant ainsi les quatre libertés existantes du Marché intérieur de l'Union. En favorisant la mobilité non seulement trans-sectorale mais également à travers les Etats membres, l'EIT sera une étape déterminante vers la création d'un espace commun et efficace pour les chercheurs et étudiants de niveaux Master et Doctorat.

Des règles efficaces pour la Propriété Intellectuelle

En même temps, un système efficace de partage et de transfert de la connaissance nécessite des règles claires pour bien fonctionner. L'EIT adoptera des lignes directrices pour la gestion de la propriété intellectuelle, contribuant ainsi au développement d'un système plus efficace dans ce domaine. Sur cette base, les organisations partenaires pourront conclure entre elles des accords sur la gestion et l'utilisation des droits de propriété intellectuelle au profit de tous les partenaires, y compris les petites et moyennes entreprises.

« ... le manque d'innovation est le talon d'Achille de l'Europe. Nous ne sommes pas mauvais dans l'enseignement supérieur et la recherche, mais souvent nous n'arrivons pas à transformer de nouvelles idées en produits commerciaux. »

Reino Paasilinna, député européen, rapporteur sur l'EIT

L'EIT

- favorise une forte participation des entreprises à tous les niveaux
- aide à orienter les activités de la recherche et de l'enseignement vers les besoins de l'économie
- aide à transformer les nouvelles idées en débouchés commerciaux tangibles
- met en place des incitations et des instruments d'ingénierie financière
- encourage la circulation du personnel entre l'enseignement supérieur, les instituts de recherche et l'industrie
- promeut la libre circulation de la connaissance (la « cinquième liberté »)
- adopte des lignes directrices pour la gestion de la propriété intellectuelle



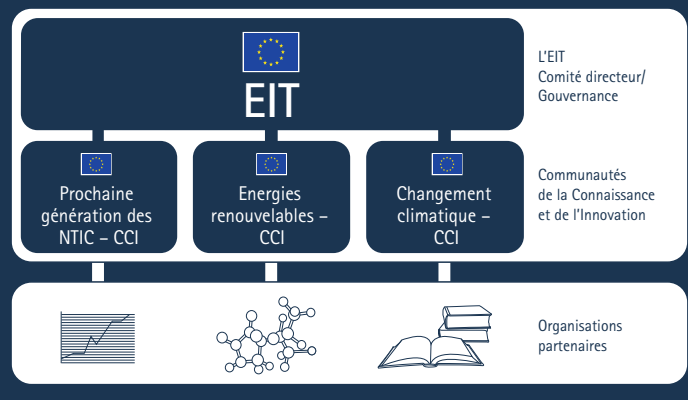
L'EIT – une structure innovante

Conformément à ses objectifs, l'EIT sera doté d'une structure innovante. Les décisions stratégiques de l'EIT seront prises par un Comité directeur totalement indépendant et de haut niveau, rassemblant les meilleures ressources européennes de la recherche, de l'enseignement supérieur et de l'innovation. Ses activités se concentreront sur une série de « Communautés de la Connaissance et de l'Innovation » (CCI).

Pour atteindre ses objectifs, l'EIT doit disposer d'une structure adaptée. C'est la raison pour laquelle un système innovant a été conçu, capable de répondre aux besoins de l'initiative et suffisamment flexible pour s'adapter à de nouvelles évolutions et faire face aux défis de l'avenir.

L'EIT allie des approches ascendante et descendante: il répond au besoin de coordination et d'orientation stratégique grâce à sa structure centrale (descendante), tout en garantissant un maximum d'autonomie dans l'exécution des tâches grâce aux CCI (ascendante). Les relations entre les CCI et l'EIT seront établies sur une base contractuelle, laquelle permettra aux CCI de disposer d'une large autonomie dans la définition de leur propre statut juridique, de leur organisation interne et de leurs méthodes de travail.

En rassemblant l'excellence européenne de façon innovante et modulaire, l'EIT a le potentiel de devenir un modèle de référence en matière de restructuration du paysage de l'innovation en Europe et pour susciter un changement de mentalité.



Garantir l'excellence – un Comité directeur indépendant

Si l'EIT veut s'attaquer aux défis de l'avenir en veillant au mieux aux intérêts de la société, il doit allier vision et expertise. Pour que l'excellence soit l'unique principe directeur de l'initiative, l'EIT et son Comité directeur seront totalement indépendants.

L'indépendance et l'autonomie sont des caractéristiques distinctives de l'EIT. Elles font partie intégrante de sa démarche et garantissent que l'EIT soit guidé exclusivement par l'excellence lors de l'exécution de sa mission.

Le Comité directeur de l'EIT illustre clairement ces principes: il se compose d'experts de premier plan, sélectionnés par un Comité d'identification indépendant et de haut niveau. Au terme d'une procédure de consultation publique en deux étapes, les candidats ont été choisis sur la base des critères de sélection convenus. Les dix-huit membres du Comité directeur possèdent une expertise à la fois dans le monde universitaire, le monde des affaires et celui de la recherche, et disposent d'une expérience et d'une notoriété professionnelles adaptées aux objectifs de l'EIT. Tous les membres participent à titre personnel et non en tant que représentants d'une communauté, d'une organisation ou d'un État spécifique.

Suite à la création des premières Communautés de la Connaissance et de l'Innovation, quatre membres élus parmi les étudiants et le personnel de l'EIT et des organisations partenaires viendront s'ajouter aux membres actuels du Comité directeur.

Le Comité d'identification

En janvier 2008, la Commission a mis sur pied un « Comité d'identification » ad hoc, chargé d'établir une liste de membres potentiels pour le premier Comité directeur de l'EIT.

Composé de quatre éminents professionnels européens d'une indépendance incontestable et offrant une palette équilibrée d'expertise pertinente d'à travers l'Europe, le Comité d'identification a garanti la légitimité et la crédibilité du processus de sélection.

Dans un souci d'objectivité optimale, le processus d'identification a été scindé en deux phases. Au cours de la première phase, le Comité a proposé des critères de sélection pour les membres potentiels et a consulté les organisations européennes concernées sur leur pertinence. La deuxième phase s'est achevée par l'établissement d'une liste de candidats potentiels répondant aux critères retenus.

Montrer la voie – planification et programmation stratégiques

Le Comité directeur aura pour mission de veiller à ce que l'EIT – véritable porte-drapeau de l'innovation européenne – soit maintenu sur la bonne voie. En toute indépendance, il assurera le pilotage stratégique et dirigera l'orientation thématique de l'EIT et des CCI.

Afin de remplir son rôle de pionnier et faire face aux défis de la mondialisation, l'EIT doit avoir une vision à long terme et une orientation stratégique claire. Il appartient au Comité directeur de piloter l'EIT et de préserver ses objectifs, son identité et sa cohérence. Grâce à l'expertise cumulée de ses membres, le Comité directeur déterminera la perspective thématique de l'EIT ainsi que le cadre dans lequel fonctionneront les CCI.

Le Comité directeur choisira les thèmes de l'EIT de façon stratégique, en couvrant tous les domaines représentant les plus grands défis actuels et à venir auxquels l'Union devra faire face. Dans un premier temps, ceux-ci sont susceptibles d'inclure le changement climatique, les énergies renouvelables et la prochaine génération des technologies de l'information et de la communication. Sur cette base, le Comité directeur non seulement sélectionnera, mais également contrôlera et évaluera les CCI et leurs résultats. Il garantira de cette façon les meilleurs niveaux de qualité et vérifiera en permanence leur adéquation avec les objectifs de l'EIT.

La vision stratégique à long terme du Comité directeur sera définie dans un « Agenda Stratégique pour l'Innovation » de sept ans et mise en pratique à travers un programme de travail triennal.



Le Comité directeur

- guide l'EIT dans son orientation stratégique et préserve ses objectifs, son identité et sa cohérence
- détermine l'orientation thématique de l'EIT et le cadre dans lequel fonctionnent les CCI
- définit les thèmes des CCI sur une base stratégique
- contrôle et évalue les CCI et leurs résultats
- garantit les meilleurs niveaux de qualité

Une forte base innovante – les CCI

L'EIT sera doté d'une base innovante très performante grâce à ses Communautés de la Connaissance et de l'Innovation (CCI) – partenariats d'excellence entre les universités, les instituts de recherche, les entreprises et d'autres parties prenantes de l'innovation. Cette composante ascendante est l'une des caractéristiques fondamentales de la structure innovante de l'EIT.

L'EIT sera pourvu d'une forte base opérationnelle, regroupant les meilleurs éléments du paysage européen de l'innovation. Les Communautés de la Connaissance et de l'Innovation (CCI) constituent des partenariats intégrés d'acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et des entreprises, rassemblés autour de thèmes communs et guidés par l'excellence.

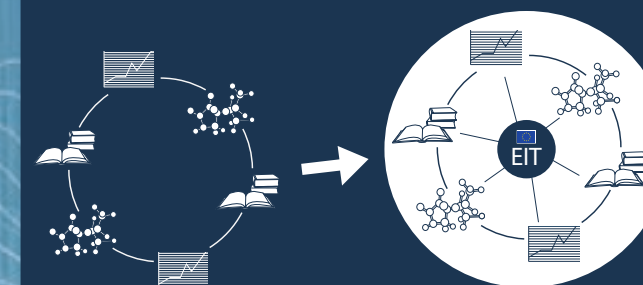
Les CCI auront pour tâche la production, la diffusion et l'exploitation de nouveaux produits de la connaissance et de bonnes pratiques dans le secteur de l'innovation. En d'autres termes, elles devront transformer les résultats des activités de l'enseignement supérieur et de la recherche en innovations commercialement exploitables. La participation obligatoire du monde de l'entreprise et de l'enseignement supérieur garantira une focalisation constante sur la production et la diffusion de résultats utilisables.

Les CCI seront sélectionnées par le Comité directeur sur la base de critères compétitifs, transparents et axés sur l'excellence dans l'innovation. Les relations entre le Comité directeur et les CCI seront régies par des accords contractuels, conclus pour des périodes de sept à quinze ans afin de garantir la pérennité des partenariats choisis.

Dans l'ensemble, les CCI seront suffisamment autonomes pour définir elles-mêmes leur organisation et leur composition internes, ainsi que leur programme précis et leurs méthodes de travail. Les CCI s'efforceront, notamment, de s'ouvrir à de nouveaux membres venant d'Europe ou d'ailleurs, dès lors que ces derniers confèreraient une valeur ajoutée aux partenariats existants.

Dans l'optique de ses perspectives de développement à long terme, l'EIT établira ses CCI de façon progressive. Dans un premier temps, deux ou trois CCI seront sélectionnées; de nouveaux partenariats seront ensuite créés après l'adoption du premier Agenda Stratégique pour l'Innovation.

CCI – des partenariats intégrés



Les CCI

- se composent d'acteurs issus du monde de l'enseignement supérieur, de la recherche et des entreprises
- favorisent la production, la diffusion et l'exploitation de nouveaux produits de la connaissance et de bonnes pratiques
- transforment les résultats des activités de l'enseignement supérieur et de la recherche en innovations commercialement exploitables
- garantissent une focalisation constante sur la production et la diffusion de résultats utilisables

Le monde des entreprises

L'EIT dotera les entreprises d'un avantage concurrentiel. Conçu dans une perspective entrepreneuriale, l'EIT stimulera l'innovation orientée vers le marché, laquelle aidera à son tour les entreprises à améliorer la qualité de leurs produits et leur donnera un choix plus vaste ainsi qu'un chiffre d'affaires plus élevé. En même temps, l'engagement du monde des entreprises sera déterminant pour la réussite et la crédibilité de l'EIT.

Le monde des entreprises a tout à gagner de l'EIT dans la mesure où il sera au centre de sa planification stratégique et disposera ainsi d'une occasion unique de focaliser ses activités sur des domaines émergents ayant le potentiel de stimuler la croissance et l'emploi. La culture d'entreprise et un état d'esprit entrepreneurial figurent parmi les atouts de l'EIT ; il s'agit là d'un aspect majeur de sa mission de créer une nouvelle combinaison de compétences adaptées aux besoins de l'économie de la connaissance et de la société.

Les entreprises – dont les PME – profiteront tout particulièrement de l'EIT,

- en influençant l'agenda scientifique et les programmes d'enseignement
- en bénéficiant d'un accès privilégié aux meilleures équipes de recherche et aux meilleurs étudiants d'Europe
- en disposant de diplômés mieux formés, dont les compétences répondent aux besoins du marché du travail
- en créant de nouveaux produits et services plus rapidement disponibles sur les marchés
- en participant à la création de sociétés spin-off et de jeunes pousses (start-ups)
- en bénéficiant de la valeur créée grâce aux activités de l'EIT et à l'utilisation des droits de propriété intellectuelle
- en participant au partage des technologies et des licences.

Afin de faire correspondre ambition et réalité, le modèle de l'EIT intègre l'entreprise à tous les niveaux stratégiques et opérationnels de l'initiative. Il offre la possibilité au secteur privé d'apporter d'importantes ressources financières, humaines et physiques à l'EIT et notamment aux CCI, façonnant ainsi la réussite et la crédibilité de l'EIT.

« Si l'EIT peut proposer plus de nouveaux produits et services au marché, doter la main d'œuvre européenne de travailleurs ayant reçu une formation mieux adaptée et inciter un plus grand nombre d'entrepreneurs à fonder et pérenniser des entreprises innovantes, il importe alors de soutenir l'EIT et sa mise en œuvre. »

Arnaldo Abruzzini, Secrétaire Général d'Eurochambres



Universités et Instituts de recherche

L'EIT offrira aux universités et aux chercheurs l'occasion d'obtenir une masse critique de ressources nécessaires pour faire face aux principaux concurrents mondiaux. Il facilitera également l'accès aux meilleures ressources en Europe, profitant tant au monde académique qu'au monde des entreprises en termes de transfert de la connaissance et de visibilité : une situation gagnante-gagnante.

L'EIT renforcera le socle de la connaissance et des compétences en Europe, ce qui profitera tout particulièrement aux universités et aux centres de recherche. Il permettra aux meilleurs établissements d'enseignement et de recherche d'obtenir la masse critique dont ils ont besoin pour être compétitifs au plus haut niveau international. Par l'intermédiaire des CCI, ils créeront une dimension européenne et auront accès aux ressources nécessaires pour exceller.

Plus précisément, l'enseignement supérieur et la recherche tireront profit de l'EIT grâce :

- à de meilleures perspectives pour les chercheurs à toutes les étapes de leur carrière
- à une intégration plus aisée des diplômés sur le marché du travail
- à l'obtention d'une « masse critique » des meilleures ressources disponibles
- à la possibilité d'attirer (ou faire revenir) les meilleurs talents du monde entier
- à son prestige et à sa visibilité internationale

Les interactions au sein de l'EIT se traduiront par un « afflux des cerveaux » profitable à tous et permettront à l'Europe de franchir une nouvelle étape vers la création d'un marché du travail unique qui attire et retient les chercheurs.

« L'EIT représente une occasion formidable qui a revivifié notre réseau. Le concept de l'EIT favorise le pilotage stratégique de coopération et d'alliances à l'échelle européenne, sur une base compétitive, entre l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Pour la première fois, les partenaires industriels y sont pleinement intégrés également. »

Professeur Ramon Wyss, Secrétaire Général de CLUSTER (Consortium linking Universities of Science and Technology for Education and Research)

Des partenariats dans le monde entier

L'innovation ne connaît aucune frontière. C'est pourquoi l'EIT a été conçu dans une perspective clairement globale. Visant à renforcer la compétitivité de l'Europe dans un contexte international, l'EIT est ouvert aux partenaires de haut niveau du monde entier.

Si l'EIT est bien une initiative européenne, il a été clairement conçu dans la perspective du contexte international qui est le sien. Il contribuera non seulement à améliorer la compétitivité de l'Europe dans l'économie mondiale, mais devra également devenir un pôle d'attraction pour les chercheurs, les étudiants et les entreprises du monde entier.

La participation – suite à l'accord préalable du Comité directeur – de partenaires d'excellence de pays non membres de l'Union européenne aux activités de l'EIT, notamment dans le cadre des Communautés de la Connaissance et de l'Innovation, est clairement souhaitable.

La majorité des organisations partenaires formant les CCI doit être établie dans les États membres de l'Union européenne, mais les CCI sont ouvertes aux partenaires non membres de l'Union européenne à haute valeur ajoutée. L'EIT facilite ainsi l'accès aux ressources de pays tiers et prévoit un partage fructueux des meilleures idées et connaissances qui existent au niveau international.



Une initiative au profit de tous

En stimulant l'innovation, l'EIT apportera non seulement de nouveaux produits et de nouvelles idées à la société, mais renforcera également la compétitivité de l'Europe, contribuant ainsi à une croissance durable et à la création de nouveaux emplois.

Les citoyens européens tireront profit de l'EIT de plusieurs manières : en renforçant l'économie de la connaissance européenne, l'EIT contribuera à une croissance durable en Europe et donc à la prospérité et au bien-être social de tous.

- En apportant des idées innovantes sur le marché, les consommateurs européens jouiront d'un plus large éventail de produits et de services, à de meilleurs prix et de qualité supérieure.
- De façon concomitante, les activités de l'EIT stimuleront plus d'entrepreneurs à créer de nouvelles entreprises innovantes et à en assurer la pérennité, créant ainsi de nouveaux emplois tournés vers l'avenir.
- En faisant de l'enseignement supérieur un élément central de son approche, l'EIT aidera à élargir les compétences et la base créative de l'Europe, dotant les citoyens des compétences dont ils ont besoin dans la société de la connaissance.

L'EIT représente également une occasion pour le développement régional et local. En attirant de nouvelles personnes et ressources grâce à l'essaimage effectué au travers de création d'entreprises, les régions et les villes pourront clairement tirer avantage des activités de l'EIT et des Communautés de la Connaissance et de l'Innovation.

L'EIT

- apporte des idées innovantes sur le marché
- stimule davantage d'entrepreneurs à créer et à pérenniser de nouvelles entreprises innovantes
- aide à élargir le socle des compétences et de la créativité de l'Europe
- représente une occasion pour le développement régional et local



Des financements efficaces

Afin de soutenir l'initiative par un financement adéquat, le modèle de financement de l'EIT suit une logique entrepreneuriale. Grâce à une contribution communautaire de démarrage et d'accompagnement, l'EIT devrait rapidement devenir une cible attirante pour les fonds privés.

Une première contribution issue du budget de l'Union européenne aidera à lancer l'EIT au cours de la période allant de 2008 à 2013, et fournira la structure de soutien ainsi que les conditions nécessaires au transfert des connaissances et au fonctionnement en réseau. Cette aide de l'Union européenne servira de levier. Compte tenu des bénéfices importants que l'initiative devra générer, les entreprises devront investir dans l'EIT et être disposées à montrer la voie en libérant le potentiel d'innovation de l'Europe.

De par leur forte composante entrepreneuriale, les Communautés de la Connaissance et de l'Innovation devraient tout naturellement attirer les investissements du secteur privé. De façon concomitante, elles pourront faire appel à différentes sources de financement afin d'assurer une solide base financière :

- financements communautaires : au travers d'une ligne budgétaire dédiée à l'EIT (308,7 millions d'euros) et de la possibilité qu'ont les partenaires des CCI de solliciter des financements dans le cadre des Fonds structurels, du 7ème programme-cadre de recherche et développement, du programme « éducation et formation tout au long de la vie » ainsi que du programme-cadre pour la compétitivité et l'innovation
- financements nationaux des États participants, financements des organismes et institutions internationaux
- prêts de la Banque européenne d'investissement
- contributions philanthropiques telles que les dons ou les legs
- revenus générés par les activités de l'EIT lui-même

La Fondation EIT — un point d'entrée attirant pour investir dans l'avenir

L'EIT a le pouvoir d'établir une Fondation pour promouvoir et soutenir ses activités. La Fondation sera le principal outil de l'EIT pour collecter, mobiliser et accroître les ressources provenant à la fois des particuliers et des donateurs institutionnels.

Grâce à la Fondation, les entreprises, les organisations philanthropiques et d'autres partenaires intéressés disposeront d'un point d'entrée commode et efficace dans l'EIT, permettant de pérenniser l'avantage concurrentiel de l'EIT, c'est-à-dire l'excellence. Les fonds de la Fondation seront orientés vers les activités opérationnelles de l'EIT — un véritable investissement dans l'avenir.

Bien commencer : Prochaines étapes importantes dans la mise en œuvre de l'EIT

L'EIT a pour objectif d'être opérationnel fin 2009.

Dans cette perspective, les étapes importantes sont :

- Été 2008 : nomination du Comité directeur de l'EIT
- Automne 2008 : premières sessions du Comité directeur de l'EIT
- Été 2009 : nomination du directeur exécutif
- Été 2009 : premier programme de travail triennal
- Fin 2009 : sélection des 2-3 premières CCI

Mises en œuvre ultérieures :

- Été 2011 : première évaluation globale et indépendante de l'EIT
- Été 2011 : premier Agenda Stratégique pour l'Innovation
- Automne 2011 : sélection d'autres CCI



Plus d'informations :

Vous trouverez plus d'informations sur le site de l'Institut européen de l'Innovation et de la Technologie à l'adresse suivante:
<http://eit.europa.eu>

Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?

Vous trouverez les publications de l'Office des publications disponibles à la vente sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>), où vous pourrez passer commande auprès du bureau de vente de votre choix. Vous pouvez également demander la liste des points de vente de notre réseau mondial par télécopie au (352) 29 29-42758.



Office des publications

Publications.europa.eu

